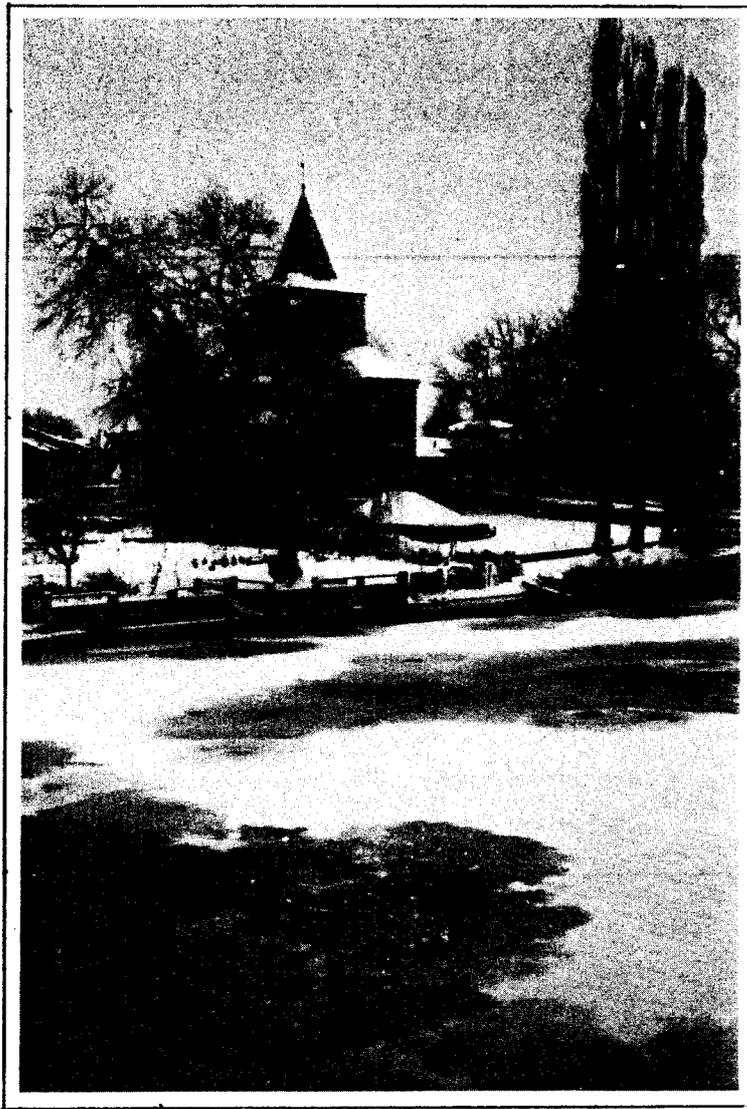


J A Z E N E U I L



BULLETIN MUNICIPAL

le MOT du MAIRE

L'année 1987 aura été marquée par la réalisation d'un programme d'investissement considérable :

La mairie complètement remise à neuf, la Salle des Fêtes avec l'aménagement de la grande salle, le foyer construit et mis à la disposition du Club du 3ème Age début novembre, la bibliothèque qui va être mise en service dans les jours prochains.

Mais sur le plan municipal, notre plus grande fierté, aura été l'ouverture d'une classe maternelle à l'école primaire pour la rentrée de septembre. Le projet, bien que décidé tardivement, a été très rapidement mené. Qu'il me soit permis de remercier très vivement toutes les personnes ayant participé aux travaux (maître d'oeuvre, artisans, ouvriers) pour leur diligence, certains écourtant même leurs vacances pour tenir la promesse de terminer le chantier la veille de la rentrée.

Avec la mise en place d'un service de ramassage scolaire, c'est un effort très important au service de l'éducation qui a été fait.

Je voudrais cependant rassurer les administrés inquiets de la multiplication des investissements lourds accomplis depuis plusieurs années.

Chaque programme réalisé, est financé préalablement et n'entraînera pas de charges supplémentaires pour les contribuables.

Le Conseil Municipal est très vigilant à stabiliser au maximum les dépenses de fonctionnement, dégageant ainsi les fonds nécessaires au financement des investissements indispensables à la modernisation de la commune, gage de son dynamisme.

Cependant, ce dynamisme de la commune de Jazeneuil n'est pas dû au simple fait de la municipalité, mais également à l'effort de tous les bénévoles travaillant au sein des nombreuses associations. Qu'ils soient sincèrement remerciés pour leur action.

Le Maire, R. VIERFOND

la Municipalité de JAZENEUIL

Maire : Monsieur Rémy VIERFOND

Adjoint : Mrs Bernard BEAUBEAU - Guy BRAULT

Les Conseillers Municipaux : Pierre DELAVault - Jean-Louis MARECHAL

Rémy VUZE - Bernard SIRE - Rémy DURIVault - Roland FRUCHARD

Monique DE CLERCQ - Henri MARTIN - Madeleine BALOGÉ

Geneviève GABORIT - Jean WAREIN - Jean-Paul DESSIOUX.

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande rue - Tél. : 49.53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'Entretien de la Voirie : M. Claude PAPET

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

Entretien des classes, gardienne du camping : Mme Fernande AUDEBERT.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures

et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures.

PERMANENCES : **Maire** : les Samedis de 10 H à 12 H et sur rendez-vous.

1er Adjoint : les 1ers et 3èmes Jeudis de 17 H 30 à 18 H 30

Madame Monique de CLERCQ (Aide Sociale) : Téléphoner au 49.43.35.80

SERVICES

MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE - Cité de la Vigne Tél. 49.53.54.34

INFIRMIERE : Mme Maryse BILLEROT - La Mimaudière Tél. 49.43.66.85

PRESSE : Nouvelle République - Mme Yvonne SIRE Grand Rue Tél. 49.53.50.21
Centre Presse - M. René MAZIN -le Four Tél. 49.53.54.50

CREDIT AGRICOLE : Camion banque - Place de l'Eglise

Tous les Lundis de 10 H 45 à 11 H 45.

BIBLIOTHEQUE : A la Mairie - les Mardis de 16 H 15 à 18 H 15.

ADMINISTRATIONS

P. T. T. : Grand Rue - Tél. 49.53.50.00 - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

le Samedi de 9 H à 12 H.

RELIGION

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H

Offices : les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15.

Sociétés Locales

HISTRA - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinnacle - Jazeneuil - Tél. 49.53.53.10

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB - Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI

La Mimaudière - JAZENEUIL - Tél. 49.43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - Président : Thierry BILLEROT

La Mimaudière - JAZENEUIL - Tél. 49.43.66.85

DONNEURS DE SANG BENEVOLES - Président : Patrice DESVIGNE

Lotissement du Moulin - JAZENEUIL - Tél. 49.53.54.34

CLUB INFORMATIQUE - Président : Bernard BEAUBEAU

Lotissement des Hautes Vignes - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.58

"OL TAIT D'AUT'FE" - Président : Jean-François HORGUES

Lotissement des Hautes Vignes - JAZENEUIL - Tél. 49.53.55.50

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Président : Paul DOLADHILE

Route de Curzay - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.59

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD - Président : Marcel VUZE

La Gaillarderie - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE - Président : Fernand DURIVault

Les Chatres - JAZENEUIL - Tél. 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEUILLAIS - Président : Jean-Yves GAULT

Route de Sanxay - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE - Président : Joseph TEIXEIRA

La Quinterie - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL

Président : Jacques THOREAUX

Lotissement du Champ de l'Allée - ROUILLE - Tél. 49.43.94.07

Centre d'Information et d'Animation Cantonal

CENTRE D'INFORMATION et d'ANIMATION CANTONAL

Centre André Léo - Place du Bail

86600 LUSIGNAN - Tél. 49.43.31.94

Annie CORNUAU répond à vos questions
le Samedi de 9 H à 12 H ou sur rendez-vous.

. En tant que Point Information Jeunesse, vous pouvez consulter, sur place, une documentation locale et régionale sur les loisirs, les spectacles...

La carte jeune est en vente et donne droit à des réductions, localement dans toute la France et en Europe.

.Les associations peuvent demander conseil et assistance technique pour la mise en place de leurs projets.

Annie CORNUAU

ETAT - Civil

- N A I S S A N C E S -

3 Février	NARBONNE Nicolas	La Chaumelière
10 Février	WAREIN Sabrina	Bout du pont
22 Février	POTHET Benoît	Les Touches
1er Mai	VINCENT Cécilia	Le Chataignier
11 Juin	GAUCHOT Maud	Le Pinacle
29 Juillet	DELAVALT Maxime	Cité Champ de la Croix
13 Septembre	TAVEAU Anthony	Ecole
26 Novembre	DAVID Solenn	Route de la Chaumelière

- M A R I A G E S -

20 Juin	BONNEAU Christian	et	BAZAUD Elisabeth
8 Août	ALFRED Jean-Claude	et	BERNAUDEAU Christine
22 Aout	MOREAU Michel	et	ACOULON Sylviane

- D E C E S -

10 Février	ROUVREAU Robert	
27 Mars	VIGNAULT Michel	La Pétinière
11 Mai	BARRICAULT Zéphérine Epse GUIGNARD	La Sagrie
20 Août	OBLE Rachel Vve PIN	Le Pinacle
26 Août	LARDON Odette Epse BOUCHAUD	La Davière
29 Décembre	TISSEUIL Marie Vve TISSEUIL	Route de Curzay

Budget et Finances

Le Budget Primitif 1987 a été voté par le Conseil Municipal le 27 Mars.

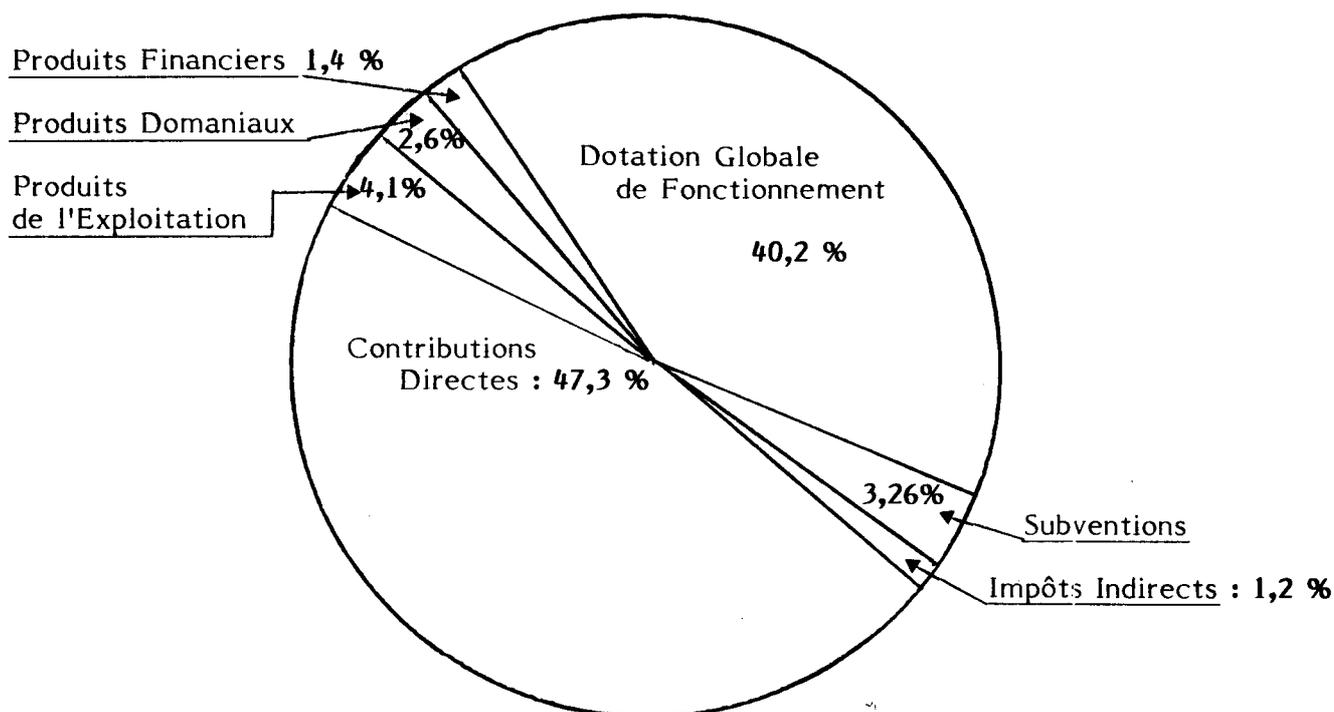
Globalement le budget s'équilibre à 1.306.937 Francs en section de Fonctionnement et à 1.072.810 Francs en section d'Investissement, soit un total de 2.379.747 Francs, en augmentation de 12,15 % par rapport à 1986.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

RECETTES

- Produits de l'exploitation.....	53.800
- Produits Domaniaux.....	34.000
- Produits Financiers.....	18.050
- Recouvrements et Subventions.....	42.706
- Dotation Globale de Fonctionnement.....	525.934
- Impôts Indirects.....	13.998
- Contributions Directes.....	618.449
	<hr/>
	1.306.937

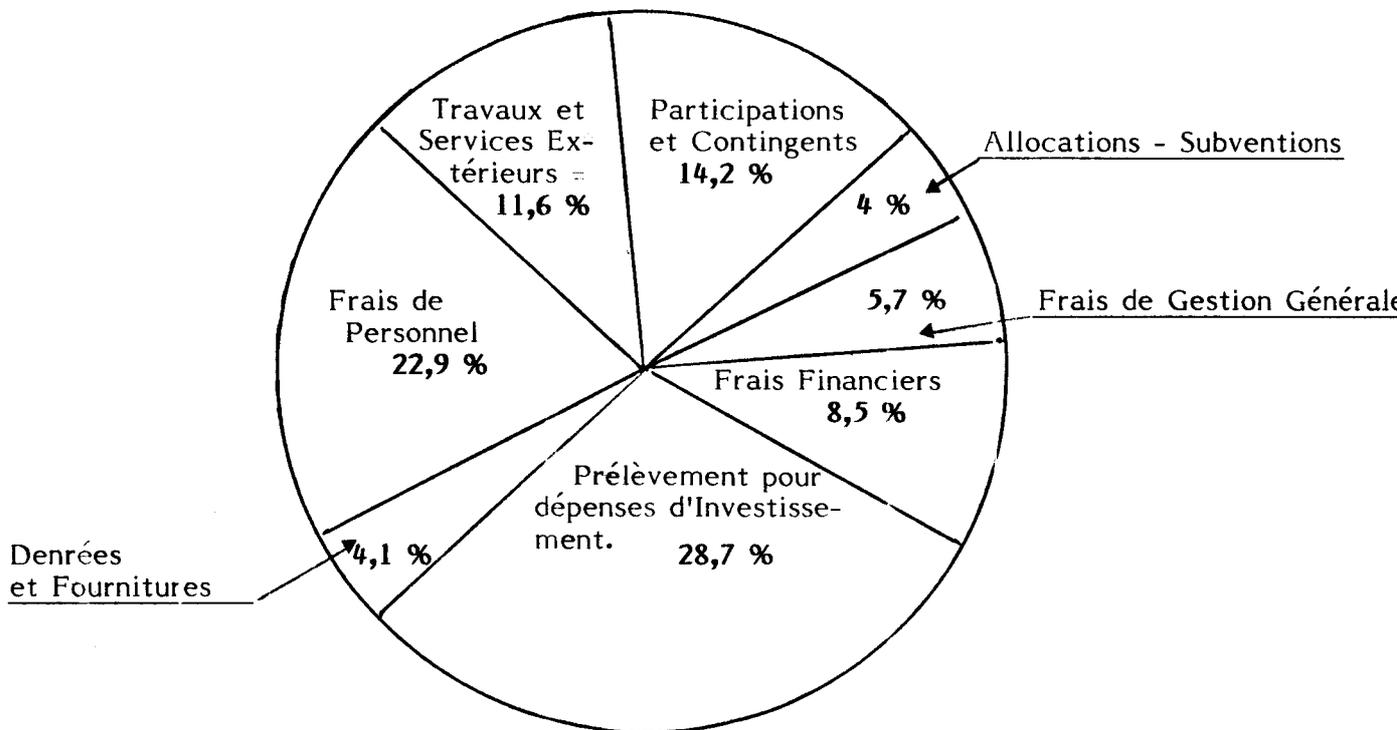
Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 4,72 % par rapport à 1986.



DEPENSES

- Denrées et Fournitures.....	54.000
- Frais de Personnel.....	298.700
- Impôts et Taxes.....	5.800
- Travaux et Services Extérieurs.....	151.600
- Participations et Contingents.....	186.047
- Allocations - Subventions.....	51.996
- Frais de Gestion Générale.....	73.900
- Frais Financiers.....	110.930
- Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	373.964
	<hr/>
	1.306.937

Si l'on enlève les 373.964 F. qui sont prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 932.973, en augmentation de 5,88 % par rapport à l'an dernier.



- LA SECTION D'INVESTISSEMENT -

En dehors des opérations non affectées, les programmes suivants ont été inscrits :

- Achat de Matériel.....	57.000 F
- Travaux de rénovation de la Salle des Fêtes.....	146.000 F
- Travaux de rénovation de la mairie.....	37.000 F
- Construction et rénovation des écoles.....	550.000 F
- Assainissement.....	32.000 F
- Voirie et Aménagement du Bourg.....	131.935 F
	<hr/>
	953.985 F

Les programmes ont été financés de la façon suivante :

- Subventions du Département.....	200.000 F
- Fonds de Compensation de la T.V.A.....	143.200 F
- Emprunt moyen terme.....	200.000 F
- Vente de parcelles dans le lotissement.....	80.000 F
- Autofinancement.....	330.785 F
	<hr/>
	953.985 F

LES FINANCES COMMUNALES

. Les Impôts Locaux : (Contributions Directes) représentent presque 50% (47,2 % exactement) des recettes de fonctionnement de la commune.

Pour l'année 1987, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des taxes d'habitation, de Foncier Bâti et de Foncier non Bâti de 2 % et de garder inchangé le taux de la taxe professionnelle.

Voici reporté dans le tableau suivant les taux en vigueur pour l'année 1987 et le total de l'impôt perçu par la commune.

	Taux	Bases d'imposition	Impôts
Taxe d'Habitation	9,08	1.830.540	166.213
Taxe Foncier Bâti	10,51	886.440	93.165
Taxe Foncier non Bâti	26,12	707.760	184.867
Taxe Professionnelle	10,48	1.237.770	129.718
			<hr/>
			573.963

à ce chiffre doit s'ajouter une somme de 27.634 F. attribuée par le fonds national de la taxe professionnelle en compensation du peu d'activité constaté sur la commune. Ainsi qu'une somme de 12.828 francs de subvention fiscale, correspondant au dégrèvement réalisé sur les logements neufs.

Ce qui porte le revenu fiscal de la Commune à 618.449 francs.

- **Le Fonds de roulement** : Nous avons terminé l'exercice 1986 avec un gros excédent de 1.098.931 F. qui nous a permis de financer tous les investissements de l'année 1987.

- **Les Emprunts** : D'année en année, la commune a souvent recours à l'emprunt pour financer des investissements.

Le capital restant à rembourser au 1er Janvier 1987 était de 1.191.292,48. Ce chiffre doit être minoré de la somme de 228.491,01 constituant les emprunts de l'ancien service de l'eau rétrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Lusignan. Le syndicat rembourse à la commune les annuités de ces emprunts.

L'encours de prêt directement affecté à la Commune est de 871.860 F., entraînant une annuité de 153.045 F. qui se décompose en 66.159 F. de remboursement de capital et 86.886 F. d'intérêts.

La commune est également engagée dans des emprunts collectifs avec le SIVOM et le syndicat de la Vonne pour un montant de 90.941,48 F., une annuité de 38.665,93 F. dont 21.914,94 en remboursement de capital et 16.750,59 en intérêts.



Voirie

Au cours de l'exercice 87, les chemins ruraux de la Remondière, la Mirebelière, la Mimaudière et la Pétinière, ont été empierrés par le SIMER de Montmorillon pour un montant de 147.200 F.

Une subvention de l'état au titre de la D.G.E. d'un montant de 41.543 F. a été versée pour ce programme.

Les murs du presbytère, du lavoir, ainsi que des escaliers au terrain de boules ont été aménagés pour 67.477F. T.T.C..

Des travaux d'entretien de la voirie communale ont également été réalisés pour un montant de 32.500F.

* * *

Bâtiments

De nombreux travaux de bâtiments ont été effectués :

- la rénovation de la mairie a coûté 307.628 F. TTC honoraires de maîtrise d'oeuvre compris.

Une subvention de 63.032 F. a été attribuée à la commune par l'Etat au titre de la D.G.E..

- Les travaux de rénovation et de construction de la salle des fêtes se sont élevés, honoraires compris, à la somme de 741.300 F. TTC.

Une subvention de 200.000 F. a été accordée par le Conseil Général de la Vienne pour cette tranche de travaux.

- La construction de la classe maternelle a coûté la somme de 352.862F.

T.T.C., une subvention de 129.749 F. a été attribuée par le Conseil Général.

- Les travaux de rénovation de la classe CP-CE1 se sont élevés à la somme de 138.280 F. TTC. Ceux de la construction de la classe CE2, CM1, CM2 à 317.901 F. TTC. Nous espérons être subventionnés par le Conseil Général en 1988, pour ces 2 projets.

* * *

Equipements Matériel

Les achats suivants ont été réalisés :

- une machine à écrire pour le secrétariat de mairie : 6.126 F. TTC

- du mobilier pour équiper le secrétariat de mairie : 58.004 F. TTC

- des chaises pour équiper la salle du Conseil : 12.256 F. TTC

- une scène podium pour la salle des fêtes : 22.127 F. TTC

- du matériel pour la maternelle : 19.068 F. TTC

* * *

la Construction

1 seul terrain a été vendu dans le lotissement du Moulin;

3 permis de construire ont été délivrés pour la construction de maisons neuves et 4 pour la réhabilitation de locaux anciens.

Un autre permis a été délivré pour la réhabilitation des locaux du logis de la Cour.

* * *

Action Sociale

AIDES AUX JEUNES MERES DE FAMILLE :

Renseignez-vous à la Mairie sur les services :

- **S.O.S. Grand'Mères** : Garde immédiate d'un enfant en cas d'urgence.
- **Baby-Sitting** : Garde d'enfants pour un soir, un après-midi, un week-end.
- **Halte-Garderie Cantonale** : la Dorne à Rouillé tous les Vendredis matins.

ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES :

- **Aide Familiale** : Responsable Cantonale : Mme CACAULT - SANXAY
Tél. : 49.43.55.95
- **Aides Ménagères et Auxiliaires de Soins** : Responsables Cantonales :
 - Mme BESSON - LUSIGNAN
 - Mme R. BALOGE - JAZENEUIL - Tél. : 49.43.50.26

ASSISTANTES SOCIALES :

Mutualité Sociale Agricole :

Mme CHEVRIER

Tous les Mardis de 10 H à 12 H.

Centre Social - Place du Bail - Tél. 49.43.32.88

Sécurité Sociale :

Melle LACHAUD

2ème et 4ème Mardi de chaque mois de 11 H à 12 H.

Place du Bail - Tél. 49.43.71.34

Agent de la Sécurité Sociale :

Tous les Lundis de 10 H 30 à 12 H - Place du Bail

Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Melle VIROLLEAU

1er Mercredi chaque mois de 10 H à 12 H.

Place de la Mairie - Tél. 49.43.39.66

P. M. I.

(Protection Maternelle et Infantile)

Consultation de nourrissons 1er Jeudi de chaque mois

Place du Bail avec Médecin Pédiatre.

l'Année 1987 au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois au cours de l'année.

De nombreuses décisions ont été prises dont nous vous résumons les principales dans les paragraphes suivants.

. SEANCE DU 15 JANVIER

- Le Conseil examine les plans et les devis, dressés par l'Agence Technique Départementale, concernant l'agrandissement et la réfection de la Salle des Fêtes.

L'estimation globale tous corps d'états, qui s'élève à la somme de 610.000F. est acceptée.

Il est décidé de passer les marchés par appel d'offres ouvert avec procédure d'urgence.

- L'assemblée examine les choix offerts pour l'aménagement de la réception du public à la mairie. Le choix se portera sur un ensemble modulable proposé par les établissements ARNAUD pour un prix H.T. de 9.000 F.

- Le Maire fait part des remarques émanant des différentes administrations sur l'avant-projet du plan d'occupation des sols et particulièrement sur l'importance trop grande des surfaces urbanisables. Il est convenu de réunir à nouveau les différentes administrations pour remédier aux remarques qui sont faites.

. SEANCE DU 16 FEVRIER

- Le Conseil vote les taux des quatre taxes locales, applicables pour l'année 1987. Les taux des taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti seront majorés de 2 %. Le taux de la taxe professionnelle restera inchangé.

- Le Maire invite le Conseil Municipal à une large discussion sur l'évolution de la population de la commune et sur le devenir de l'école. Après de très larges échanges de vue, les membres unanimes, constatent qu'il s'avère urgent de programmer l'ouverture d'une classe maternelle à l'école, et précisent qu'il serait tout à fait souhaitable que l'ouverture puisse se faire à la rentrée de Septembre.

Le Maire est chargé de demander une ouverture de poste d'instituteur pour la rentrée prochaine auprès de l'inspection académique. Il est également chargé de trouver un maître d'oeuvre susceptible de faire réaliser les travaux nécessaires dans les délais impartis.

- Le Conseil s'engage dans le cas où le poste serait ouvert, de créer un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles.

- Il est également décidé de faire étudier la faisabilité d'un service de ramassage scolaire sur le territoire de la commune.

- La loi obligeant les communes à contracter une assurance "**dommage ouvrage**" pour tous les travaux d'aménagement et de construction, après examen des propositions faites par différentes sociétés d'assurances, le Conseil retient : la SAMDA pour les travaux à la mairie moyennant une prime de 2.622 Frs T.T.C. et la SMABTP pour la salle des fêtes pour 6.057 Frs T.T.C.

- Il est décidé de faire poser un branchement électrique dans l'atelier municipal pour 4.844 Frs T.T.C.

- Une légère extension du réseau d'éclairage public est décidé routé de Lusignan pour 2.158 Frs T.T.C.

.../...

- Le Crédit Agricole ayant fait savoir qu'il n'était plus intéressé par la location du local prévu à cet effet en bout de la salle des fêtes, le Conseil décide de louer ce local à Madame INGREMAULT coiffeuse à Ménigoute pour y installer un salon de coiffure ouvert trois jours par semaine.

- Le Conseil entérine le choix de la commission concernant la sélection des entreprises devant réaliser les travaux à la salle des fêtes.

Ont été retenues:

- Maçonnerie	: 239.629,81 F.	FOUCHER Maurice	La Villedieu-du-Clain
- Charpente	: 34.100,76 F.	BRAULT Frères	Lusignan
- Couverture - Zinguerie	: 35.005,31 F.	GAUTRONNEAU Joël	Chenay
- Menuiserie.....	: 113.423,73 F.	BRAULT Guy	Jazeneuil
- Plâtrerie.....	: 46.539,17 F.	QUINTARD Michel	Lusignan
- Carrelage.....	: 37.854,72 F.	QUINTARD Michel	Lusignan
- Electricité - Chauffage	: 62.214,99 F.	DE KIEBER	Bressuire
- Plomberie - Sanitaire...	: 7.978,87 F.	SERVIN Lucien	Poitiers
- Faux Plafonds.....	: 7.404,85 F.	DELHOUME Jean	Ligugé
- Peinture Revêtement ...	: 49.554,53 F.	COSTA Adolphe	Poitiers

. SEANCE DU 27 MARS

- Le Conseil décide de porter la redevance d'assainissement à 0,90 F. du mètre cube.

- L'achat de 16 chaises est décidé pour équiper la salle du Conseil Municipal au prix de 766 F. l'unité auprès de la Société EUROSIT.

- C'est au cours de cette séance que le budget primitif a été voté.

- Le Conseil décide de réaliser un emprunt de 200.000 F. pour financer les travaux aux écoles et charge le Maire de choisir l'établissement bancaire le plus avantageux.

. SEANCE DU 12 MAI

- Une commission est formée pour choisir les revêtements, carrelages et couleur des peintures pour la salle des fêtes.

- Une autre commission est formée pour étudier l'aménagement et éventuellement l'achat d'une nouvelle scène pour la salle des fêtes.

- Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, acceptant l'ouverture d'un poste d'enseignant et la création d'une maternelle à l'école primaire de Jazeneuil pour la rentrée de Septembre 1987.

- Le Conseil confirme le choix fait par le Maire, de Monsieur DESSIOUX Michel, Architecte à Coulombiers pour assurer la maîtrise d'oeuvre du projet au groupe scolaire.

Le Maire précise qu'il a anticipé sur la décision de l'inspecteur d'académie et qu'il a déjà fait estimer les travaux qui peuvent se diviser en trois parties :

* Aménagement de la classe primaire CP-CE1 estimé à 116.000 F.

* Aménagement de la classe maternelle dans l'ancienne classe de Monsieur BRANGER, avec extension sur le rez-de-chaussée du logement de fonction attenant, estimé à 324.372 F.

.../...

* Création d'une classe primaire neuve (CE2-CM1-CM2) estimée à 283.000F.

Chacun de ces projets est susceptible d'être subventionné par le département à hauteur de 40 % du montant des travaux TTC plafonné à 18.000 F. pour l'aménagement de la classe CP - CE1 et à 135.000 F. pour la maternelle.

Le Conseil accepte l'ensemble des plans et des estimations proposés et demande que chacune des tranches soit traitée par marché négocié. Une commission est formée pour l'ouverture des plis.

Le plan de financement est établi ainsi :

- Prélèvement sur ressources budgétaires.....	256.733 F.
- Subventions du Département.....	265.907 F.
- Emprunt	200.000 F.
	<hr/>
	722.640 F.

- Le Maire précise qu'il a retenu le crédit agricole pour réaliser le prêt de 200.000 F. au taux de 9,65 %, remboursable en 20 ans.

- Le Conseil décide de créer un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles. Le recrutement se fera par examen après appel de candidature. Le Centre de Gestion du Personnel Communal sera maître d'oeuvre pour ce recrutement.

- Le Conseil décide d'acquérir des extincteurs pour un montant de 2.403,81F TTC auprès des établissements VIAULT de Niort afin d'équiper la mairie.

- Après examen des différentes propositions, le Conseil décide d'acheter une machine à écrire électronique auprès des établissement CD 2S pour 5.924,07F TTC.

. SEANCE DU 19 JUIN

- Le Compte Administratif 1986 est voté, celui-ci laisse apparaître les chiffres suivants :

Dépenses totales	: 3.032.160,20
Recettes totales	: 4.131.091,23
Excédent de clôture	: 1.098.931,03

- Suite aux rapports des commissions, le Conseil décide d'acquérir :

* une scène de 18 mètres carrés à éléments modulables pour un montant de 22.127 F. TTC auprès des établissements DUQUESNOY ;

* des stores pour la mairie, la proposition retenue étant celle des établissements MAGNAN Stores à Poitiers pour 4.419 F.

* du mobilier scolaire pour équiper la classe maternelle 14.568 F. auprès de l'UGAP.

- Le Maire présente l'étude réalisée par le service départemental des transports pour le ramassage scolaire.

Deux solutions sont proposées :

* ramassage de tous les élèves de la commune avec un car, en un seul circuit. Le coût approximatif pour l'année serait de 175.000 F. ;

* ramassage de tous les élèves, avec conjugaison d'un circuit car et d'un circuit taxi. La dépense est évaluée à 130.690 F.

Dans les deux cas, une personne de surveillance devra être présente dans le car.

.../...

Ces dépenses de ramassage scolaire sont susceptibles d'être subventionnées par le Département selon les modalités suivantes :

- 85 % de la dépense pour les enfants habitant à plus de 3 km de l'école
- 50 % de la dépense pour les enfants habitant entre 1,5 et 3 km

rien pour ceux habitant à moins de 1,5 km.

Devant le montant des dépenses nécessaires, le Conseil refuse de s'engager dans une telle opération. Il demande cependant qu'une étude soit faite pour chiffrer le coût d'un ramassage des hameaux seuls, au moyen d'un taxi.

- Le Maire engage le Conseil à passer des avenants pour des travaux supplémentaires jugés nécessaires à la mairie.

Le total de ces travaux supplémentaires serait de 33.170,71 F. TTC, se décomposant en 21.653,61 F. Maçonnerie, 1.000,21 F. Plâtrerie, 1.245,70 F. Electricité, 1.218,51 F. plomberie, 8.052,68 F. revêtements muraux.

- Le Conseil décide de voter une somme de 6.800 F. pour financer le feu d'artifice qui sera tiré le 14 Août au soir.

. SEANCE DU 27 AOUT

- Le Maire fait savoir qu'il a reçu l'accord du Conseil Général pour créer un service de transport scolaire destiné aux enfants des villages fréquentant l'école de Jazeneuil et qu'une subvention sera accordée à cet effet suivant les modalités initialement prévues.

Le Maire présente le devis de Monsieur BOUTIN, entrepreneur de taxi à la Chapelle Montreuil qui s'engage à réaliser le ramassage scolaire des enfants des hameaux pour 225 F. par jour.

Le Conseil donne son accord pour qu'une convention soit signée.

- Le Conseil décide d'attribuer le logement instituteur vacant à Mademoiselle TAVEAU Christine qui vient d'être recrutée Agent Spécialisé des écoles maternelles.

- Le Conseil décide de profiter de la vacance du logement pour faire refaire les peintures de la cuisine. Le devis de Monsieur GOUILLARD Jean-Pierre de ROUILLE est estimé pour un montant de 3.617,42 F. TTC.

- Le Maire donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier les propositions des entreprises pour les travaux des écoles. Ont été retenues :

Pour la création de l'école maternelle :

- Maçonnerie	: 28.647,36 F.	- BRAULT Serge.....	Benassay
- Menuiserie.....	: 128.280,13 F.	- BRAULT Guy.....	Jazeneuil
- Plâtrerie.....	: 60.700,45 F.	- QUINTARD Michel	Lusignan
- Carrelage.....	: 25.895,36 F.	- QUINTARD Michel.....	Lusignan
- Peinture	: 47.425,91 F.	- GENDRON François	Rouillé
- Electricité.....	: 17.996,20 F.	- G. C. Electricité	Jazeneuil
- Chauffage - Sanitaire :	<u>20.346,55 F.</u>	- BEAUDELIN Jean-Paul.....	Lusignan

328.691,96 F. TTC

..../...

Pour l'aménagement de la classe primaire :

- Maçonnerie	3.591,21 F.	- BRAULT Serge	Bénassay
- Menuiserie.....	52.261,68 F.	- BRAULT Guy	Jazeneuil
- Plâtrerie.....	30.544,58 F.	- QUINTARD Michel	Lusignan
- Electricité.....	11.634,78 F.	- G.C. Electricité	Jazeneuil
- Chauffage - Sanitaire.....	1.618,30 F.	- BEAUDELIN J. Paul	Lusignan
- Peinture.....	24.243,64 F.	- GENDRON François	Rouillé
	<u>123.894,19 F. TTC</u>		

Pour la construction de la classe primaire :

- Maçonnerie.....	97.296,18 F.	- GAILLARD Jean	Jazeneuil
- Charpente.....	23.957,15 F.	- BRAULT Guy	Jazeneuil
- Couverture.....	46.720,62 F.	- BEAUDELIN J. Paul	Lusignan
- Menuiserie.....	53.099,83 F.	- BRAULT Guy	Jazeneuil
- Plâtrerie.....	29.906,89 F.	- SIRE Bernard	Jazeneuil
- Plomberie - Sanitaire.....	2.241,81 F.	- BEAUDELIN J. Paul	Lusignan
- Electricité.....	17.811,93 F.	- DE KIEBER	Bressuire
- Peinture.....	20.939,56 F.	- GENDRON François	Rouillé
	<u>291.973,97 F. TTC</u>		

- Le Conseil Municipal décide de faire refaire les puisards d'assainissement de la Mimaudière et de la Pétinière qui sont complètement saturés.

Les devis de la S.V.M.A.T.P. de Lusignan s'élèvent respectivement à : 15.992,72 F. TTC et 14.232 F. TTC.

- Il est décidé d'acheter un lot d'extincteur pour équiper la salle des fêtes et les écoles, ceux existant précédemment n'étant plus homologués.

Le devis des établissements VIAUD se monte à la somme de : 6.657 Francs.

. SEANCE DU 8 OCTOBRE

- Le Conseil vote le budget supplémentaire. Celui-ci est destiné à reprendre les excédents de l'année précédente ainsi que les restes à réaliser.

Quelques sommes supplémentaires ont été portées telle que l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle pour 19.790 F. et la subvention du département pour l'école maternelle d'un montant de 129.749 F.

- Le Conseil accepte de passer les avenants pour quelques travaux supplémentaires nécessaires lors de la rénovation de la classe CP-CE1.

En maçonnerie pour 6.580,40 F. et en électricité pour 346,31 F.

- Le Conseil décide de retenir la SAMDA parmi les compagnies d'assurances ayant fait une proposition pour la garantie "**dommage ouvrage**" des travaux de construction de la nouvelle école. Le montant du contrat est de 3.671,85 F.

.../...

- La commission des bâtiments ayant proposé de rénover l'intérieur de la cuisine de la salle des fêtes, les devis suivants sont retenus :

- . Monsieur BEAUDELIN J. Paul : 7.559 F. pour le remplacement de l'évier par un évier double bac en inox.
- . Monsieur LAURIN Gilles : 5.382,68 F. pour la réfection des plans de travail et le remplacement des faïences.

- Le Conseil accepte le devis de Monsieur PHELIPPON France de Lusignan, 3.130,07 F. pour la confection et la pose d'un tableau d'affichage en aluminium.

- Le Conseil fixe le tarif du ramassage scolaire restant à la charge des parents :

- . 2,80 F. par jour pour 1 enfant
- . 4,50 F. par jour pour 2 enfants
- . 5,50 F. par jour pour 3 enfants.

. SEANCE DU 22 NOVEMBRE

- Le Conseil donne son accord pour le projet de rénovation du centre bourg dont la première tranche s'élève à 263.310 F. TTC, subventionnable par l'Etat au titre de la D.G.E. à hauteur de 30 % de la dépense hors taxes.

- Une commission chargée d'étudier les mesures pouvant être mises en oeuvre pour fleurir le bourg est formée.

- Le Conseil programme la réalisation des travaux suivants :

- . pose d'un piège à eau sur la place de l'église avec évacuation directe à la rivière pour éviter l'inondation des maisons de la place lors de fortes pluies. Coût : 19.272,50 F. TTC par la SVMATP de Lusignan ;
- . pose d'un piège à eau dans le bas du chemin de la basse vallée pour éviter l'inondation de la maison. Coût : 12.986,70 F. TTC par la SVMATP.

. SEANCE DU 22 DECEMBRE

- La commission de la voirie ayant déterminé une liste de chemins ruraux prioritaires, le Maire présente le devis estimatif dressé par le SIMER de Montmorillon pour la remise en forme de l'empierrement de ces chemins.

Le devis estimatif est de 230.710 Frs. La dépense pouvant être subventionnée par l'Etat au titre de la D.G.E. à hauteur de 30 % du montant des travaux H.T..

- La commission des bâtiments ayant constaté la nécessité absolue de placer une hotte aspirante au dessus du fourneau à la cuisine de la salle des fêtes, le Conseil accepte le devis d'installation par l'entreprise G.C. Electricité d'un montant de 14.380 F. TTC.

- Le Conseil accepte également le devis de peinture des Etablissements GENDRON d'un montant de 5.729 F. TTC, terminant ainsi la rénovation de la cuisine.

- Le Conseil décide de doter la salle de cantine de tables et de chaises adaptées aux besoins des jeunes enfants.

l'Ecole Publique

C'est une école nouvelle qui accueille aujourd'hui les enfants de la commune de Jazeneuil !

Une classe maternelle a été aménagée dans l'ancienne classe des grands et le logement jouxtant celle-ci. La classe de M. BEAUBEAU a été entièrement rénovée. Une troisième classe a été construite pour les "grands".

Une véritable course contre la montre a été nécessaire pour mener à bien et à temps tous ces travaux. L'idée en a germé au printemps. Toutes les formalités (et il y en a !) ont été remplies en un temps record. Les travaux commençaient fin juin pour s'effectuer durant les vacances scolaires (période peu propice si l'on songe aux congés), pour s'achever la veille de la rentrée, assez tard dans la soirée. Qu'il me soit donné de remercier entre autres tous les artisans, qui, après nous avoir causé quelques frayeurs quant aux délais d'achèvement des travaux, nous ont permis d'effectuer une rentrée normale.

Les "grands" eux s'installèrent dans la salle du 3ème âge en attendant de prendre possession de leur nouvelle classe à la rentrée de la Toussaint.

Le Directeur,

B. BRANGER

* * * * *

Concours des Maisons Fleuries

En 1987, 14 familles ont participé au concours communal des maisons fleuries.

Les participants ont tous été regroupés dans une seule catégorie.

Après délibération du jury, les prix ont été décernés au cours de la fête du 14 Juillet.

Les premiers prix sont revenus à :

- . M. et Mme TOURAINE - Cité des Hautes Vignes
- . M. et Mme PRIOUX - Les Touches
- . M. et Mme MORISSON - La Vaugoirie

Des bons d'achat de 250, 150, 100 et 50 francs ont été distribués. Chaque participant ayant été primé.

les Ordures Ménagères

-- TRI DES DECHETS : le Réflexe Intelligent --

L'ELIMINATION DES DECHETS

Sur la commune, c'est le SIVOM qui assure la collecte. Les déchets sont emmenés jusqu'à une décharge contrôlée située à 25 kms de LUSIGNAN, près de la MOTHE ST HERAY.

QUELQUES CHIFFRES

- . 10.500 habitants desservis.
 - . 3.200 tonnes annuelles.
 - . 815.000 F. de dépenses
- Jeter un sac de 4 kilogs
de déchets coûte
1 F.

Collecte : 680.000 F.

Elimination : 135.000 F. (COLLECTE - TRANSPORT - ELIMINATION)

DES DECHETS RECYCLABLES

Sans trop de contraintes, il est possible de séparer les déchets recyclables, et tout particulièrement :

- le verre..... 10 % en poids des déchets
- les déchets végétaux..... 25 % en poids des déchets
- les papiers et cartons..... 28 % en poids des déchets.

Pour cela, comment faire ?

- le Verre :

1°) SEPARER les (bouteilles, flacons sans bouchons ni couvercles) des autres déchets en le plaçant dans un seau.

2°) PORTEZ régulièrement ce verre jusqu'au bac "spécial verre" installé dans le bourg.

- Déchets Végétaux

1°) RESERVEZ dans votre jardin un ou deux mètres carrés pour y jeter ces déchets.

2°) PRENEZ L'HABITUDE d'y déposer les épluchures, les fanes, les fruits abîmés, les tontes de gazon, etc...

- Papiers et Cartons

1°) ENTASSEZ les vieux journaux, les revues, les cartons.

2°) FICELEZ-les avant de les porter chez le récupérateur.

.../...

Ces matériaux sont aussi d'excellents combustibles, et peuvent s'éliminer sans peine si on a la chance de posséder une cheminée, un poêle ou une chaudière à bois.

En appliquant ces quelques règles, vous constaterez qu'on peut sans peine diviser par deux les quantités jetées.

LES TECHNIQUES DE COLLECTE

Une collecte rapide permet de limiter les coûts. Il vous faut donc pour cela respecter quelques règles.

Dans les Bourgs :

1°) Toujours mettre vos déchets dans des sacs **FERMES**.



1 seul sac



c'est mieux que 10 petits.

2°) PLACEZ ce sac en bordure de chaussée.



Dans les villages et les fermes :

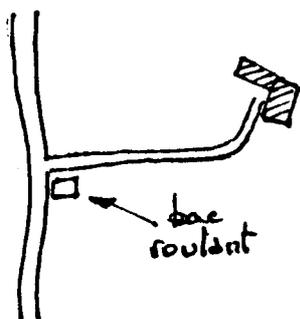
- Le camion de collecte ne doit pas pénétrer dans les cours de ferme et les propriétés.

- L'accès de votre habitation est délicat : il vaut mieux porter vos déchets jusqu'à la route plutôt que de risquer l'accident.

- Vous avez de l'espace : brûlez ce qui peut l'être et gardez tous les déchets végétaux.

Les bacs roulants :

Dans de nombreuses régions, ils sont installés en bout du chemin d'accès à la ferme.



. Les habitants peuvent ainsi quotidiennement y déposer leurs déchets sans se préoccuper du jour de collecte.

. Ils vont être progressivement installés dès 1988 sur le canton.

-- LES DATES DE COLLECTE --

Dans l'agglomération la collecte a lieu tous les mardis.

Dans les villages, depuis le 1er Janvier, celle-ci a lieu les 1ers et 3èmes Mercredis de chaque mois.

HALTE-GARDERIE

"la Dorne"

Halte-Garderie Cantonale et Parentale

"La DORNE", c'est le nom de la Halte-Garderie qui fonctionne depuis le mois d'avril 1986. Actuellement, elle est ouverte à Rouillé le vendredi de 9 Heures à 12 Heures. Prochainement, à partir du mois de janvier 1988, elle ouvre à LUSIGNAN dans un local de la salle des fêtes, route de Jazeneuil, le samedi matin de 9 H 30 à 12 H 30.

Pendant le temps d'accueil des enfants, les mamans sont disponibles pour faire les courses, prendre des rendez-vous (médecin, dentiste, etc...).

La Halte-Garderie est un lieu d'accueil s'adressant à tous les enfants de 3 mois à 6 ans. Cela permet à l'enfant de s'éveiller au monde extérieur. Les enfants peuvent jouer, découvrir petit à petit la vie en collectivité. La Halte-Garderie prépare une rentrée à l'école maternelle.

Des activités sont organisées, telles que le dessin, le découpage, le collage, les jeux d'eau, la peinture ; comptines et chansons sont au rendez-vous, ainsi que les histoires...

La Halte-Garderie est cantonale, elle est gérée par une association "Loi 1901".

Les Tarifs :

- 7 Francs l'heure
- 10 Francs les 2 heures
- 15 Francs la matinée.

- Pour tous renseignements, s'adresser à :

Françoise RICOU

Educatrice de Jeunes enfants

Actuellement responsable de la Halte-Garderie.

Téléphone : 49.43.65.19

Madame BARROT

Présidente de l'Association

Téléphone : 49.53.51.14

*

JAZENEUIL : Ses Châteaux et ses Fiefs

-- le CHATAIGNIER --

. LES VESTIGES

De tous les anciens fiefs de la commune, c'est le Châtaignier qui a le mieux traversé les années. Et, pourtant, même là, il est difficile de remonter le temps et de visualiser l'ancien château.

Le cadre général de l'ancienne propriété subsiste et une photographie aérienne en rendrait bien compte. Malheureusement, à l'intérieur de ce périmètre, les destructions, les rénovations et les constructions ont détruit l'équilibre ancien.

De l'ancien château subsistent un pavillon appartenant à M. LECOEUR et un corps de bâtiment allongé, propriété de M. REDIN.

Le pavillon se présente comme un quadrilatère surmonté d'un toit d'ardoise orné de trois hautes cheminées qui se voient de loin et sont en quelque sorte la signature du lieu. Ce pavillon serait une partie de l'aile du château, reconstruite au XIXème siècle.

Le corps de logis voisin apparaît comme une longue construction terminée au sud par une tour, aujourd'hui carrée. La toiture d'ardoise repose sur une charpente de belle facture.

A part des fondations et des caves, notamment dans la cour de M. DESMIER, il ne reste rien d'autre du château et de sa chapelle. Le destin farceur a préservé quand même la pierre de support d'un cadran solaire, en bronze mesure brisée d'un monde englouti. Ce dernier témoin des heures mortes a retrouvé sa place dans le jardin jadis clos de hauts murs.

Les douves situées de part et d'autre du chemin de Rouillé au Châtaignier, entre la tour carrée de M. REDIN et la maison de M. CLERC ont été comblées il y a une vingtaine d'années. Des fondations situées juste après les douves, de chaque côté du chemin, font penser que s'y trouvait soit une porte soit un petit ouvrage de défense. On pouvait aussi accéder au château par un porche situé à l'Ouest, encore utilisé aujourd'hui.

Du château partaient quatre allées dont trois sont toujours visibles :

- au Sud, une allée pavée à l'origine, rejoint à la sortie de Rouillé la route Poitiers - Saint-Maixent, ancienne voie romaine,
- à l'Ouest, une allée vers la gâtine (640 m construits),
- à l'Est, une allée vers Lusignan, par les Quintardières (180 m construits).

L'allée d'Orléans orientée vers Jazeneuil a disparu dans les champs. Ces allées devaient être pavées et permettre la circulation des carrosses en toutes saisons.

Il faut enfin parler des grands fossés visibles dans la sapinière de M. CLERC. Ceux qui existaient dans le bois du châtaignier ont été nivelés récemment. Tous ces fossés datent sans doute des guerres de religion. Entre la bataille de Jazeneuil (1568) et la prise de Lusignan (1576), des troupes campèrent dans les bois du Châtaignier dont les seigneurs avaient fui, celles du Huguenot, Prince de Condé puis celles du Catholique, le Duc de Montpensier.

.../....

. LES ANCIENS PROPRIETAIRES

De la fin du Moyen-Age à la Révolution, on sait grâce aux parchemins des hommages et aveux rendus par les seigneurs du Châtaignier (ou Chastenay, Chasteneu, Chastener, Chastegnier...) au roi dont ce fief dépendait, qu'une même et seule famille, les Vasselot, y vécut.

Les registres paroissiaux permettent d'en suivre l'histoire. Déjà en 1594, ils étaient également seigneur d'Anne-Marie, fief de la paroisse de Saint-Sauvant, nom qui fut porté par les bâtards de la famille, et surtout seigneur du vieux château de Jazeneuil, ce qui nous intéresse plus.

Cette famille ayant émigré à la révolution, le château fut confisqué et vendu à Lusignan pour 160 000 livres (avec une métairie) en 1795 au député montagnard à la Convention, Pierre-Jacques Dubreuil-Chambardel qui avait voté la mort du roi. Refusant de se rallier à Bonaparte, il se retira au Châtaignier après le 18 brumaire où il mourut en 1805. Excommunié car réicide, il ne pouvait être enterré au cimetière de Jazeneuil ; il reposerait dans le jardin, près d'un massif de buis agrémenté autrefois de vieilles roses. Curieuse destinée que celle de cet ancien "marchand fermier" d'Exoudun et d'Avon enfant de chœur dans sa jeunesse, devenu le compagnon des géants de la révolution, refusant de renier ses idées et de faire carrière sous le Consulat et l'Empire, finalement enterré à l'ombre de son château!

N.B. : Nous remercions M. DESMIER, mémoire vivante de ces lieux, et son ami M. Moïse GAILLARD qui nous les ont fait visiter.

LE VIEIL-CHATEAU DE JAZENEUIL

Il ne reste rien de cette construction qui se trouvait en face de la maison de M. LEBLEU (ancienne école des garçons) et de la mairie. Même les fondations auraient été détruites pendant la guerre de 1914.

Le château aurait été construit par Herbert POUVREAU, mort en 1392. Son arrière grand-père, Aimery avait été Maire de Poitiers en 1248 et c'est à son grand-père, Guillaume, que Hugues le brun, comte de la Marche et d'Angoulême avait accordé cette seigneurie en 1291 avec les privilèges y afférents : droits de péage et de four, de tenir deux foires par an, de haute justice... C'était probablement un château-fort avec de hautes murailles flanquées de tours percées de meurtrières, qui dominait le village et la vallée de la Vonne et se trouvait ainsi à la croisée des chemins de Curzay, Sanxay, Rouillé et Lusignan. Il aurait été détruit peu après son édification, pendant la guerre de cent ans (1337-1453). Pourquoi ne fut-il pas reconstruit ? Les Pouvreau dont le château de l'Augerie à Rouillé avait également été ruiné durent abandonner l'un au bénéfice de l'autre qu'ils rebâtirent au XVème siècle.

Le château a du servir de carrière aux gens du village. Plus d'une maison de Jazeneuil doit avoir des pierres provenant du vieil-château : meneaux, linteaux, portes, cheminées, sculptures, blason... ou pierres d'angle.

Malgré la démolition du château, le fief demeure. On rencontre bien encore un George Pouvreau, écuyer, seigneur de Jazeneuil, en 1596 mais ce sont les Vasselot, seigneurs du Châtaignier (où ils habitent) qui sont maintenant seigneurs du vieil-château et qui seront plus tard, après la ruine des Rabault, seigneurs de Jazeneuil. Ils rendent aveu pour ce château au seigneur de Curzay, en 1594 par exemple. En effet, comme une soixantaine d'autres, le vieil-château était dans la mouvance de la seigneurie de Curzay, un des principaux fiefs de la région, dépendant directement des comtes du Poitou.

.../...

L'état des propriétaires et propriétés possédées par chacun à Jazeneuil en 1792 indique à l'endroit du vieil-château simplement une maison et un jardin appartenant aux héritiers de Louis-Philippe Joyeux Lauzannièrre, procureur à Lusignan.

Finalement, on ne sait rien et chacun reste libre d'imaginer ce mystérieux château-fort qui restera debout, à peine le temps d'une vie d'homme !

LA VAUDEBREUIL

Si l'on avait su préserver la Vaudebreuil en l'état où l'ensemble se trouvait encore au début du siècle, cela constituerait un bel exemple de ces fiefs qui parsemaient nos campagnes. Malheureusement, toutes les dépendances ont disparu : tours, chapelle, porche, fours... et il ne reste que le corps principal d'habitation et la moitié d'un tour.

Mentionnée dès 1405, la Vaudebreuil appartient pendant presque trois siècles à la famille RABAULT dont huit générations s'y succédèrent. C'est une vieille famille du Poitou, alliée à la Maison de France par Marie d'Armagnac qui épousa un certain Jacques RABAULT en 1602, chevalier, seigneur de la Vaudebreuil et de Jazeneuil, décédé en 1646 et dont la pierre tombale est encore conservée à la Vaudebreuil. Leur blason se voit toujours gravé sur une cheminée et un mur extérieur.

L'histoire de cette famille est liée à celle de notre commune car on les retrouve partout : frères et cousins se partagent les fiefs de la Barre, la Gaucherie, la Mirebelière, la Rémondrière, Puy-Godet... ou encore Boisgrolier et Lansonnière sur Rouillé.

A leur apogée au XVIIème siècle, les seigneurs de la Vaudebreuil étaient seigneurs du bourg de Jazeneuil, y avaient haute, moyenne et basse justice, droit de four à ban, de pont et péage sur la vonne, droits sur les cinq foires annuelles et à partir de 1636 sur le marché hebdomadaire du mardi. Convertis au calvinisme comme la plupart des seigneurs de la paroisse, ils furent forcés d'abjurer après la révocation de l'édit de Nantes (1685) mais n'en perdirent pas moins peu à peu leur influence. Ruinés, ils ne purent conserver la Vaudebreuil et quittèrent la commune.

En 1744, c'est un marchand de Lusignan, Jérémie MATHE qui rend hommage pour la Vaudebreuil au roi de France, seigneur de Lusignan. C'est l'arrière grand-père de Jacques BABINET, physicien et astronome, le grand homme de Lusignan.

CHATEAU DE LA COUR

Le château de la cour a été primitivement un établissement Gallo-Romain, sans doute assez important, pour le service duquel était amenée, par un aqueduc, l'eau souterraine de la source de la Mélusine, sortant de la Roche aux Fées.

A l'époque des seigneurs, cette construction fut transformée en un château n'ayant pas la force régulière de grands manoirs féodaux, mais pourtant d'une certaine importance. On prétend que des modifications ont été apportées depuis cette époque pour les circonstances, l'ancien château ayant été au cours de ce dernier siècle, transformé en établissement hospitalier, grâce à la générosité des anciens propriétaires, la famille Bellin de Mauprié.

CHATEAU DE LA BARRE

Le château de la Barre ne ressemble plus en rien à ce qu'était autrefois le château seigneurial, une seule servitude de l'ancien manoir subsiste encore. Le château actuel est une construction datant de ce siècle, qui n'a plus rien de l'aspect des anciennes demeures seigneuriales.

C'est une belle construction placée sur un site admirable, ayant vue sur la charmante vallée de la Vonne et sur la Gâtine, entourée d'ombrages qui les agrémentent, et dont les dépendances sont arrosées par plusieurs fontaines, dont l'une a été captée et amenée à proximité du château par un bélier hydraulique.

LA GONTERIE

La Gonterie ou Gontrie (actuellement la Quinterie) était autrefois plutôt un fief qu'un château habité par son seigneur. On n'y voit plus que l'ancienne construction où étaient versés les produits réclamés comme impôts par le fisc avant la Révolution Française. Elle a été transformée depuis en local d'habitation et sert actuellement de bâtiment rural.

LA MORINERIE ET LAUZANNIERE

La Morinerie et Lauzannière n'ont jamais été autre chose que des maisons bourgeoises et non des châteaux. Ces constructions sont d'ailleurs restées ce qu'elles étaient autrefois, à part quelques transformations ou améliorations de construction.

LES TOUCHES ET LES QUINTARDIERES

Il n'existe aucune trace de maisons bourgeoises dans ces deux hameaux. Les seigneurs et bourgeois paraissent y avoir été logés dans des habitations ordinaires, si toutefois ils avaient leur domicile dans ces localités.

LA MIRBELIERE ET PUY GODET

Aucune construction spéciale rappelant le séjour des seigneurs dans ces hameaux n'y existe actuellement.

LA REMONDIERE ET LA GAUCHERIE

A la Rémondrière, l'ancienne maison seigneuriale existe toujours, à part quelques transformations, qui n'en ont nullement changé la forme.

A la Gaucherie, il ne subsiste qu'une chambre rappelant la féodalité, désignée sous le nom de "petit logis".

LA BERNARDIERE

La Bernardière était un fief dont les seigneurs n'habitaient probablement pas la maison bourgeoise, qui d'ailleurs ne paraît pas avoir été très confortable.

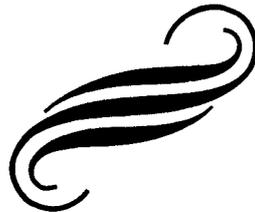
LE COUDREAU

La consultation des registres paroissiaux prouve que les seigneurs n'ont pour ainsi dire jamais habité la maison bourgeoise du Coudreau, cette habitation paraissant d'ailleurs avoir été peu confortable. C'était plutôt un pied à terre.

LE CHATEAU DU PORTAIL ET BOIS METAIS

Le château du Portail est le domaine le mieux conservé de la commune. La défense et la sécurité étaient autrefois assurées par les douves profondes encore actuellement remplies d'eau. Le portail donnait accès à la cour d'honneur, était précédé autrefois par un pont-levis transformé depuis en un ponceau (petit pont) à demeure. La partie des constructions, formant l'aile droite du château a été démolie depuis moins d'un siècle, et les matériaux provenant de ces démolitions sont toujours conservés en attendant la reconstruction. Il semble que l'ancienne demeure des seigneurs du Portail de Bois-Joulain n'ait jamais subi de bien sérieuses modifications et n'ait jamais été, un château très fortifié.

Quant au Prieuré de Bois Métais, les constructions n'ont jamais été respectées, l'ancienne chapelle a été démolie et les matériaux ont servi à édifier de nouvelles constructions pour les fermes actuelles.



le Mot des Associations Communales

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES -

Président d'Honneur : Rémy VIERFOND

Président : Patrice DESVIGNE

Vice-Présidents : Régine PAPET - Robert ENARD

Secrétaire : Mireille MERCIER

Secrétaire Adjointe : Christiane WAREIN

Trésorier : Hubert DELAVAUULT

Trésorier Adjoint : Jean GAILLARD

Membres du Bureau :

Jean-Jacques VIAUD - Marthe BEAUCHAMP - Jean-Pierre HUT - Daniel JOUNEAU.

De nombreux donateurs ont été récompensés cette année par la remise d'une médaille et d'un diplôme à Jazeneuil et à Curzay-sur-Vonne :

- Onze pour les plus de dix dons.
- Six pour les plus de vingt-cinq dons.

Il est normal que cette fidélité soit récompensée même si de nombreux donateurs ne viennent pas pour cette récompense. Je partage cet avis, mais il faut regretter que la médaille d'or ne soit attribuée qu'à partir de cinquante dons. Car il existe de nombreuses causes pour lesquelles un donneur ne puisse plus donner son sang.

- Professionnelles en premier. Les jours et les horaires des collectes ne conviennent pas à tous ; mais non seulement elles doivent convenir à une majorité mais encore peuvent-ils être modifiés pour permettre au maximum de personnes de venir.

- La santé également. Le Centre de Transfusion est de plus en plus strict à ce sujet pour la raison que certaines maladies du donneur peuvent être transmises lors d'une transfusion ; de même, des médicaments pris par certaines personnes peuvent ne pas convenir à d'autres qui reçoivent ce sang. Il est nécessaire de toute façon de respecter le secret médical de l'interrogatoire du donneur et nous avons oeuvré dans ce sens, pour ne plus accepter le camion, qui n'offre pas toutes les garanties à ce sujet.

- Il faudra revenir sur le problème des collectes le week-end et je pense que l'Association Départementale est consciente de ce problème FONDAMENTAL. Or ce problème touche au fonctionnement du centre de transfusion qui a une structure de fonctionnement bien à part de l'hôpital, puisqu'elle est régie comme une association loi 1901. Alors, pourquoi ce qui est possible dans les Deux-Sèvres ne le serait-il pas dans la Vienne ? C'est pourtant le week-end que les donateurs potentiels sont le plus disponibles !

Le bilan 1987 des collectes est stable mais un effort est nécessaire :
1981 : **72 dons** - 1982 : **81** - 1983 : **94**
1984 : **106** - 1985 : **110** - 1986 : **90** - 1987 : **90**.

Il ne faut plus compter sur Sanxay pour accroître "artificiellement" le nombre des dons, mais sur un effort personnel et une recherche de motivation, à la fois des nouveaux jeunes donateurs ou de ceux qui n'ont pas souvent donné. Comme je le disais en 1987, CHACUN DOIT ETRE SENSIBILISE AUX BESOINS DES COLLECTES A JAZENEUIL.

Nous faisons un effort pour Curzay mais je reste persuadé que Jazeneuil peut mieux faire.

Je remercie les personnes qui se déplacent au Centre de Transfusion pour les plasmaphèreses et les cytophèreses, et leur effort n'est pas comptabilisé à Jazeneuil.

.../...

La soirée dansante de l'Association aura lieu :
le **20 FEVRIER 1988** à la **Salle-Municipale de JAZENEUIL.**

* *

La date de l'Assemblée Générale n'est pas encore fixée.

Vaccinations gratuites annuelles les derniers Mardis d'Avril, Mai et Juin 1988 :

- 26 Avril 1988)
- 24 Mai 1988) à Jazeneuil et à Curzay.
- 28 Juin 1988)

Le Président,

P. DESVIGNE

FOOTBALL CLUB

La parution de ce bulletin municipal nous permet de présenter la Vie et les Activités du J.F.C..

Pour la saison 1987-1988, le Jazeneuil Football Club compte 29 licenciés Juniors-Seniors répartis en deux équipes.

12 licenciés jeunes évoluent en entente avec Sanxay et Curzay en championnat Poussins, Pupilles et Minimes.

Une école de Football fonctionne le mercredi après-midi sous la férule de M. GAULT Jacky.

Différentes activités sont au programme du J.F.C. pour l'année 1988.

- Championnat jusqu'au 1er Mai.
- Tournoi de Sixte le 8 Mai.
- Méchoui traditionnel fin Juin
- Fête annuelle du 15 Août.

Le Président,

J.P. ZYZNIEWSKI

A. C. P. G. Section de JAZENEUIL

En 1945, après la guerre 39-45, les Anciens Prisonniers se sont réunis pour former une section des Anciens Prisonniers.

Cette section est affiliée à l'Association Départementale de la Vienne, le siège social est à Poitiers.

Organisation de notre groupe, porter secours à nos malades, organiser les fêtes le 15 Août qui était la fête principale, les voyages organisés, les théâtres, les cinémas. Mais malheureusement nous ne sommes plus des jeunes la section ne trouve démunie d'adhérents et pourtant

nous avons encore un ancien combattant de 14-18 le père MAZALEYRAT qui malgré ses 92 ans est toujours fidèle au poste de Porte-Drapeau de 14-18.

Malgré tout, notre section reste toujours bien vivante, nous continuons la tradition de chaque année de venir honorer nos morts les 8 Mai et 11 Novembre avec le traditionnel banquet qui clôture la cérémonie dans la bonne entente et la bonne camaraderie.

Le Secrétaire,

H. ENARD

ASSOCIATION "OL TAIT D'AUT'FE"

ORGANIGRAMME

<u>Bureau :</u>		<u>Conseil d'Administration :</u>		
Président	: J.F. HORGUES 49.53.55.50	C. BERGEON	G. DELPLANQUES	J.F. HORGUES
Trésorier	: G. DELPLANQUES 49.53.53.10	M.F. COTTO	P. DESVIGNES	M.H. JOULIN
Secrétaire	: M.F. COTTO 49.53.54.77	G. DELAVault	C. FAUCHER	A. QUITTE

<u>Secteurs :</u>	<u>Responsables :</u>
- Traditions culinaires	: A. QUITTE et C. MORISSON
- Danses folkloriques (groupe 1)	: C. BERGEON
- Danses folkloriques (groupe 2)	: G. DELAVault et M. GIRARD
- Arboriculture de jadis	: R. VIERFOND
- Archéologie	: P. QUITTE
- Plantes médicinales	: P. DESVIGNES
- Journal associatif	: MF COTTO
- Littérature ancienne	: Mme VIERFOND
- Théâtre poitevin	: MF COTTO
- Mode de vie du passé	: Mr et Mme GIRARD

LES REALISATIONS 1987

=====

Mars 1987 : Sortie du N° 1 de l'AGUIETTE, journal associatif.

28 Mars 1987 : Repas poitevin au Logis de la Cour, agrémenté d'histoires poitevines contées par Rémi DURIVault, et de danses folkloriques du groupe de l'association.

Ce fut un franc succès : Plus du tiers de la population de Jazeneuil a pu apprécier le "Pot Salé" et les "Tourtisseaux" préparés par nos gourmandes !

24 Juin 1987 : La tradition continue d'être respectée.
Nous avons encore dansé cette année autour du feu de la Saint-Jean.

Début Septembre 1987 :

Reprise après les congés de l'activité danses folkloriques.

Création d'un deuxième groupe de danses folkloriques dirigé par Ginette DELAVault et Marthe GIRARD.

Nous constatons avec plaisir que nombre de jeunes et même de très jeunes sont passionnés par les danses poitevines !

14 Novembre 1987 :

Veillée crêpes comportant la même affluence que l'an dernier.

.../...

LES PROJETS 1988

=====

- Sortie du n° 2 de l'AGUIETTE prévue pour Mars 1988.
- Repas Poitevin organisé fin Mars 1988.
- Sorties Archéologie, Plantes Médicinales.
- Séances de greffage
- Soirée "crêpes"
- Feu de la Saint-Jean
- Danses folkloriques : Jeudi soir : Responsable C. BERGEON
Vendredi soir : Responsables G. DELAVAUULT
M. GIRARD

Une cotisation supplémentaire de 10,00 F. par séance est demandée uniquement pour le groupe dirigé par C. BERGEON. Cette somme est utilisée par l'association pour rembourser les frais de déplacement d'une animatrice extérieure.

A propos de cotisations, je voudrais préciser certains points : toute activité gérée par l'association nécessite l'adhésion (donc le paiement des cotisations) des participants.

En effet, les frais, d'assurance notamment, ne peuvent être couverts que par ce moyen.

Je pense que le bon sens et surtout la bonne foi de tout un chacun permettront à "OL TAIT D'AUT'FE" de poursuivre le but que nous nous sommes fixé.

Diffuser le plus largement possible au sein de notre commune le goût et la pratique d'activités ayant trait à notre patrimoine culturel et folklorique.

Le Président, J.F. HORGUES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La rentrée scolaire 1987 a redonné à l'Ecole de Jazeneuil un nouvel élan avec l'ouverture d'une classe maternelle, et de nouvelles structures d'accueil pour l'ensemble de l'Ecole.

Les effectifs formant les classes sont les suivants :

- Classe Maternelle : 19 enfants de 2 à 4 ans dans une classe rénovée, comprenant une salle d'exercices, une salle de repos, une salle de jeux, des sanitaires et un vestiaire. Madame GAULT a été nommée institutrice de cette classe, et mademoiselle TAVEAU, aide-maternelle.

- Classe Primaire de Monsieur BEAUBEAU :

- Section enfantine : 10 enfants
- Cours Préparatoire..... : 7 enfants
- Cours Élémentaire 1ère Année: 7 enfants

Les locaux ont été totalement réaménagés avec de nouveaux équipements.

- Classe Primaire de Monsieur BRANGER :

- Cours Élémentaire 2ème Année : 9 enfants
- Cours Moyen 1ère Année..... : 3 enfants
- Cours Moyen 2ème Année..... : 7 enfants

De nouveaux locaux ont été construits pour accueillir cette classe. Soit 62 élèves au total.

Cet effectif relativement important a eu pour effet de redynamiser la cantine scolaire où 35 repas quotidiens sont servis régulièrement. Les tarifs pour cette année scolaire ont été fixés de la manière suivante :

- Enfants jusqu'à 6 ans..... 9 Frs
- Enfants de plus de 6 ans..... 12 Frs

.../...

La municipalité a également modernisé les équipements de la cantine avec une nouvelle plonge, des plans de travail et une hotte aspirante adaptés à ce genre de repas collectifs. Les peintures sont en cours de réalisation. De nouvelles tables et chaises d'enfants seront également mises en place dans la salle de restauration.

Les repas sont préparés par Madame DINET, et les plus jeunes enfants sont aidés dans leur apprentissage par Mademoiselle TAVEAU et Madame BONNEAU.

De son côté, le restaurant public connaît son petit nombre d'habitues, qui sur réservation préalable, peut manger à partir de 24 francs, les jours scolaires.

La pratique de ces prix implique l'organisation périodique de manifestations variées, où chacun peut trouver la distraction lui convenant. C'est ainsi que le 17 Octobre a eu lieu le concours de belote, le 21 Novembre le bal à papa et le 19 Décembre, un bal public. Le 16 Janvier, le Théâtre Populaire Pictave présentera "Les enfants d'Edouard" une pièce de M.G. SAUVAJON.

Cette troupe nous offre chaque année un spectacle original, et sachons en les encourageant, préserver ce genre de manifestation en milieu rural. A cette occasion, les enfants de l'école pourront assister gratuitement au spectacle. D'autres manifestations traditionnelles sont également organisées. C'est ainsi que les enfants nous ont offert une merveilleuse journée à l'occasion de l'arbre de Noël de l'école, avec les chants, les danses et sketches qu'ils avaient préparés. Pour terminer l'année scolaire, les enfants partiront en voyage à la découverte de nouveautés. La destination sera publiée très prochainement et cette journée du mois de Juin sera ouverte à tous.

Souhaitant que ces quelques lignes vous apporteront de plus amples détails sur nos occupations associatives, nous espérons vous retrouver bientôt à l'une ou l'autre de nos manifestations pour soutenir l'ensemble des parents d'élèves et l'effort qu'ils consentent à dynamiser l'école de Jazeneuil.

Conseil d'Administration :

Président : Thierry BILLEROT
Secrétaire..... : BARDEAU Christine
Trésorière..... : VIAUD Brigitte
Secrétaire Adjointe : VEZIEN Héliette
Trésorière Adjointe : DELAVault Martine

Membres :

DUGLEUX Liliane, DELAVault Hubert.

Le Président,

T. BILLEROT

CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique en est à sa deuxième année d'existence. Il utilise les locaux et le matériel scolaires. Ce matériel comprend trois T 07, trois lecteurs de cassettes ainsi qu'un lecteur de disquettes et une imprimante.

Au cours de l'année 86-87, une dizaine d'adultes et six adolescents ont suivi régulièrement les séances d'initiation à la programmation animées par Monsieur Laurent DUBOURG de Lusignan. Je profite d'ailleurs de l'occasion qui m'est donnée ici pour le remercier de son dévouement.

Cette année, en raison des travaux de l'école, le club n'a repris ses activités

qu'après les vacances de la Toussaint. Deux groupes ont été mis en place. Le premier fonctionne le Mardi de 19 H à 20 H 30 et est animé par M. Laurent DUBOURG, le deuxième fonctionne le Mercredi de 18 H à 19 H 30 et est animé par M. Georges DELPLANQUE.

Le club est ouvert à tous les habitants de Jazeneuil et toutes les personnes intéressées peuvent se faire inscrire auprès de M. Georges DELPLANQUE - Tél. : 49.53.53.10 ou de M. Bernard BEAUBEAU Tél. : 49.53.50.58

Le Président,

Bernard BEAUBEAU

NOUVELLE ASSOCIATION AMIS DE JAZENEUIL

La NAAJA - (association loi 1901 créée en 1980 - agrément Ministériel) remercie la Municipalité de lui prêter quelques lignes de son bulletin municipal annuel. Cependant l'association édite désormais un bulletin de liaison adressé à tous ses membres pour y développer toutes ses activités et un calendrier chargé. Vous pourrez vous le procurer auprès de la secrétaire Chantal BONNAUD à compter du 1er Mars, si vous désirez tout savoir sur l'association NAAJA.

Tous les adhérents le recevront bien sûr. Ces adhérents, qui sont-ils ? L'effectif (de la dernière saison) passe le cap de la centaine, 70 % sont résidents à Jazeneuil, 18 % sont issus de Jazeneuil, le reste étant à part égale hors commune ou hors canton. Ces derniers membres n'ont en général qu'une activité principale au sein de la NAAJA (gymnastique et randonnée pédestre).

A qui s'adresse la NAAJA ? A tous ceux qui se reconnaissent dans les buts statutaires qu'elle s'est fixée : (article 2 des statuts).

"Cette association a pour but de promouvoir les loisirs en permettant la pratique de sports nouveaux à Jazeneuil et en animant le pays.

Elle vise à :

- développer pour chacun toutes ses possibilités
- permettre aux groupes et aux individus d'exprimer leurs aspirations
- permettre à chacun de choisir les formes personnelles d'un nécessaire engagement civique
- comprendre l'évolution du monde

Si vous voulez nous rejoindre contactez nos secrétaires ou trésoriers. Si vous êtes membre, mettez à jour votre cotisation. L'association a peu de ressources mais beaucoup de besoins, pour fonctionner, investir dans les matériels nécessaires et enfin terminer les locaux préfabriqués.

Rappelons que fonctionnent régulièrement les sections de gymnastique d'entretien (mardis 18 H 30 - 19 H 30) responsable

.../...

M. FRUCHARD, de peinture sur soie (mercredis 20 H) responsable Dominique BOUGEY, de cours d'anglais (vendredis 20 H 30) responsable J. THOREAUX, de Ping-Pong (vendredis 20 H 30) responsables H. BOUGEY P. DESVIGNES.

Nous envisageons cette année de reconduire les déplacements (ouverts à tous) au spectacle du Puy du Fou (juillet-

août) et d'Holliday on ice (en mai). Si vous êtes assez nombreux à prendre option avant le 30 Mars auprès de notre secrétaire, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Pour nous limiter dans notre article, nous n'ouvrons ci-dessous les colonnes du bulletin municipal qu'à notre section gymnastique d'entretien.

J. THOREAUX

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

=====

La section gym est une des plus anciennes de la NAAJA, les séances qui, dans un premier temps avaient lieu le lundi soir se déroulent maintenant le mardi soir de 18 H 30 à 19 H 30 à la salle des fêtes afin de permettre aux participants (tes) de simplifier les problèmes de garde d'enfants en les emmenant.

Nous pratiquons des assouplissements, des étirements, de la musculation avec du petit matériel facilement transportable que nous avons acheté l'an dernier, des danses folkloriques quand l'envie nous en prend, du footing quand le temps nous le permet.

En ce qui concerne nos objectifs, nous tenons à ce que la détente que procure une activité ne soit pas essentiellement physique, nous souhaitons aussi que chacun vienne se débarrasser du stress de la journée dans une amicale ambiance de travail. Nous ne visons pas un éventuel amaigrissement, bien aléatoire au rythme d'une heure par semaine, mais plutôt une amélioration progressive de la souplesse et de la musculature.

Nous recevons des personnes de tous âges, nous adaptons ou déconseillons certains exercices selon les problèmes, chacun apprend à connaître la dose à ne pas dépasser pour ne pas se faire mal.

Cette activité n'est pas exclusivement réservée au sexe féminin, messieurs, vous pouvez tous aussi venir dérouiller vos articulations et muscler vos abdominaux et dorsaux défaillants, venez travailler avec nous et vous verrez que ce n'est pas une séance de papotage et qu'on y mouille son survêtement...

Dans un avenir proche, les séances pourront avoir lieu aux préfabriqués installés à côté du plateau scolaire (et court de tennis).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Michelle FRUCHARD.

H I S T R A

A la veille des 12 et 13 Mai 1984, peu de Jazeneuillais croyaient en la réussite de cette nouvelle fête que nous avons appelée HISTRA 84. Pourtant, nombreux étaient ceux qui avaient donné le meilleur d'eux-mêmes pour que le succès soit au rendez-vous. Les plus optimistes éprouvaient quand même un doute. L'affluence que nous avons connue apporta bien des soulagements.

L'intérêt que le public porte à ce genre de manifestation est grandissant, HISTRA 87 l'a confirmé. HISTRA 88 ne devra pas décevoir nos visiteurs. Le comité d'organisation s'attache à prévoir un contenu copieux et de qualité. Il s'efforce de combler au mieux les lacunes qui nous furent signalées ou que nous avons constatées.

Exception faite du "secteur sports" qui disparaît, les activités des années précédentes sont reconduites dans leur esprit, mais, pour certaines, profondément modifiées dans leur forme. Sans vouloir entrer dans le détail, vous y retrouverez entre autres, citées pêle-mêle :

- la brocante,
- les démonstrations artisanales,
- l'animation et les spectacles avec des musiciens de talent et un groupe folklorique de qualité,
- la librairie,
- le repas du samedi soir et notre stand HISTRA,
- les stands artisanat et tradition alimentaires,
- le pique-nique du dimanche midi,
- les expositions,
- le four et ses chauffeurs,
- le ball-trap du samedi soir,
- la pièce poitevine où des surprises nous attendent, m'a-t-on dit,
- l'oblitération temporaire qui, cette année, sera marquée par la présence de la Poste aux côtés d'HISTRA,
- etc...

S'il faut prévoir ces activités, il faut aussi s'attacher à les mettre en oeuvre. Le conseil d'administration et le comité d'organisation allègent la tâche de tous ceux qui, à un moment ou à un autre, interviennent dans la préparation. Je veux ici remercier la municipalité qui, en nous prêtant un local, facilite le travail de notre secrétariat et permet enfin des possibilités de stockage. Nous avons également amélioré notre équipement et nous continuerons dans ce sens.

HISTRA 88 doit être une réussite ! Ce ne sera possible qu'avec une large participation de la population jazeneuillaise. L'organisation ne doit pas être réservée aux seuls membres du conseil d'administration ou du bureau. Elle doit être ouverte à tous, qu'il s'agisse de la réalisation ou de la décision. Aussi, j'invite tous ceux qui le désirent à se joindre à l'équipe organisatrice. Ils pourront préciser ce qu'ils veulent et peuvent faire (ou ne pas faire !) et quels sont leurs projets. Ils pourront aussi nous faire savoir comment ils sont prêts à apporter leurs concours, le moment venu.

Il n'est plus nécessaire de parler de l'intérêt que représente HISTRA pour Jazeneuil, chacun en a, je crois, largement conscience. Ainsi, les 14 et 15 Mai, Jazeneuil réussira sa cinquième fête HISTRA et pourra, début juin, lors de l'Assemblée Générale, en fêter le succès mérité.

Le Président, G. DELPLANQUE

